XIX ANNEE N 6040 — LUNDI 9 MARS 1908

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie Française.

A propos de Carême

Au bon temps passé, dont les récits ont bercé notre enfance, la clôture du carême était le joyeux signal d'un festin.

On mettait sur la table les jolis œufs multicolores de Pâques, et l'on avait infiniment de plaisir à s'asseoir devant le couvert abondamment servi ,le beau dimanche de la Résurrection. On avait été privé, on avait fait pénitence, la compensation arrivait, vive le régal !

Aujourd'hui, pourquoi sourire devant l'omelette et le rôti ; à peine s'est-on aperçu de la sainte quarantaine ; bien peu ont sacrifié le chocolat du matin et le potage du soir, les très fervents ont peut-être, le mercredi, omis le bifteack, quant à la maigre chair du samedi, nul n'y songe plus.

Ah ! que le temps est loin où le bon Henri IV, faisant trêve à sa « poule au pot », promulguait cette ordonnance : « Il est fait défense aux bouchers de la capitale, de vendre ou étaler de la viande durant tout le carême ». Celui qui avait dit : « Paris vaut bien une messe », n'avait décidément plus l'âme protestante.

L'histoire de France —, il faut quelquefois la relire ; et, s'en aller feuilleter les vieilles chroniques, écrites en vieux français, à la Bibliothèque Nationale, n'est pas temps perdu —, nous conte que même en temps de guerre, l'abstinence était exactement observée au moyen-âge et la bataille où fut battu Jean de Bourbon, resta célèbre sous le nom de « Journée des Harengs », parce qu'elle eut pour cause un convoi de ces poissons que les Français voulaient saisir aux Anglais, afin de s'en nourrir sans enfreindre les ordonnances de l'Eglise. Louis IX, dans le but d'adoucir les rigueurs du carême aux malades, faisait distribuer dans les hôpitaux de grandes quantités de fruits et de harengs.

Sous Charles V, époque où apparut la première fourchette, une femme qu'on avait surprise mangeant du mouton et du porc, fut condamnée à parcourir la ville avec un jambon suspendu au cou et un gigot embroché sur l'épaule.

Sous Louis XV, on confisqua chez la duchesse de Phalaris, des réserves de gibiers cachées dans la cave pour le temps de carême.

En ce temps-là, l'Eglise et l'Etat se soutenaient...

Les saints, les âmes pieuses avaient réellement le secours divin pour se soutenir, et le miracle dont on méconnait trop, même de nos jours, la fréquente présence autour de nous, s'affirmait en des actes que la nature seule n'eut pu accomplir sans l'aide du ciel :

Par exemple, saint François d'Assise, ne vivant que de la moitié d'un pain pendant quarante jours, et encore par humilité, afin de ne pas imiter le jeûne absolu du Christ. Saint Siméon n'acceptant de manger qu'une feuille de choux le dimanche. Sainte Rose de Lima trouvait moyen de ne pas tomber d'inanition, en n'avalant pour toute nourriture, que des pépins d'oranges, réduits à cinq le vendredi. Sainte Catherine de Gênes ne prenait chaque jour, du mercredi des Cendres au soir du samedi saint, qu'un verre d'eau additionné de sel et de vinaigre. Saint Moïse mangeait vingt dattes en vingt-quatre heures, les compagnons de saint Bernard, cuisaient à l'eau des feuilles de chêne et s'en nourrissaient.

Aujourd'hui, l'Eglise de plus en plus tolérante, a permis de nombreux adoucissements, nos forces déclinent, la terre, notre nourrice ,ne fournit plus aux végétaux les mêmes éléments de nutrition, elle s'use, et les agriculteurs n'ont qu'à poudrer leurs champs et leurs prés des « super-phosphates », afin de rendre à notre vieille boule, la force de mieux sustenter ses enfants ingrats, qui la foulent aux pieds, pendant qu'insouciante, elle les « roule » tous.

René d'ANJOU.

ÉCHOS

LE CENTENAIRE DE SAINT-CYR

Le Comité d'organisation du Centenaire de Saint-Cyr — Président, M. le général Galliéni, gouverneur militaire de Lyon, grand croix de la Légion d'honneur ; Vice-Présidents, MM. les généraux Barry et Dubail — s'occupe en ce moment de préparer les fêtes qui célébreront cet anniversaire en 1908, et dont le programme sera publié ultérieurement.

Un comité de rédaction, auquel se joindra un groupe de nos plus éminents écrivains et artistes militaires, rassemble les matériaux d'une publication illustrée, consacrée uniquement à l'histoire du Premier Bataillon de France et à la gloire des 30.000 camarades qui, depuis 1808, ont passé dans ses rangs. Le Comité fait appel à tous les anciens Saint-Cyriens, aux personnes qui ont le culte de l'armée et à celles qui possèdent des documents concernant l'Ecole de Saint-Cyr, tels que : mémoires inédits, lettres particulières, souvenirs de famille, tableaux, dessins, pièces d'uniformes, etc..., et leur serait reconnaissant de vouloir bien se mettre en rapport avec lui pour l'aider à célébrer dignement le souvenir de cent ans de bravoure, de fidélité au drapeau et de dévouement à la France.

Les communications doivent être adressées 68, avenue de la Grande Armée, au commandant Martin, secrétaire du Comité de rédaction, ou à son adjoint, le capitaine de Courcy, 71, rue de l'Université.

METALLURGIE

On écrit du Nord à la « Métallurgie » :

« La situation reste difficile pour les laminoirs. La concurrence des usines de l'Est, qui paraissait se ralentir, reprend avec plus d'âpreté et exerce une influence déprimante sur les cours, qui ne parviennent pas à se maintenir. Pour le moment, les maîtres de forges du Nord se refusent à de nouvelles concessions et préfèrent s'abstenir.

« L'accord entre les charbonniers et les hauts fourneaux paraît devoir aboutir prochainement. Le coefficient servant de base à l'échelle des marchés s'inspirerait du cours des fontes Cleveland et du prix des houilles et cokes en Belgique et en Allemagne. Il serait revisé chaque trimestre.

« Le comité technique des chemins de fer a déposé ses conclusions relatives au matériel que les Compagnies de divers réseaux français auraient à commander, d'ici deux ans, pour compléter les effectifs répondant aux nécessités du trafic. Elles confirment pleinement que ce matériel est notoirement insuffisant, puisqu'il ne manquerait pas moins de 1.000 à 1200 locomotives et environ 40.000 wagons et 4000 voitures à voyageurs. Si ces commandes étaient judicieusement réparties, nos ateliers de construction auraient de quoi s'occuper pendant quelques années. »

JEU DE BALLE

Marly. — Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal a voté une subvention de 200 francs à la Société du jeu de balle pour les luttes qui vont avoir lieu sur le ballodrome de cette commune pendant l'année 1908.

Saint-Saulve. — La partie de Dufour est composée comme suit pour l'année 1908 :

Cordiers : J. Ruolt et G. Amory ; petit milieu, F. Dufour ; grand milieu, E. Delroche ; grand fond, Henri Delroche.

Cette partie se recommande auprès des commissions organisatrices de concours de 2e catégorie pour la saison prochaine.

S'adresser à M. François Dufour, joueur de balle route de Mons, à Saint-Saulve.

— La partie des Vétérans, dit « Les vieux, mais bons là » est formée ainsi : Cordiers, D. Dufour et E. Amory ; petit milieu, Ch. Bonsart ; grand milieu, J. Poëte ; grand fond, C. Deschanvres.

PETITES DISTRACTIONS DE NOS AMIS LES BELGES

Liste des objets trouvés dans les voitures des tramways bruxellois pendant le mois de février 1908 et déposés au siège de la société, 6, impasse du Parc, à Bruxelles.

95 parapluies, 10 cannes, 54 paires de gants, 16 gants, 6 sacoches, 90 porte-monnaie, 1 bracelet, 1 broche, 18 clés, 18 livres, 8 pince-nez, 2 paires de lunettes, 2 éventails, 7 manchons, 3 partitions de musique, 7 tabliers, 10 filets, 1 foulard, 1 mouchoir, 3 réticules, 1 trousseau de clés, 1 soulier, 6 paquets de linge, 1 mètre, 2 châles, 3 canifs, 1 billet de banque.

Eh ben, pour une fois, savez-vous, c'est roide !!!

Gazette du Nord

Hier, dimanche, en la basilique de Notre-Dame de la Treille, a été dite une messe pour le repos de l'âme du très regretté **M. Paul Tison**, employé au service de publicité de la « Croix du Nord ».

Le saint sacrifice a été célébré par M. le chanoine Masquelier, directeur de la « Croix du Nord ». L'assistance était très nombreuse. La direction, la rédaction, l'administration et le personnel des autres services et ateliers du journal étaient presque au complet.

Pendant la cérémonie, la Chorale ouvrière de la « Croix du Nord » a fait entendre plusieurs morceaux : « Languentibus » ,en chant grégorien, à l'unisson ; « Miseremini », à deux voix; « Panis Angelicus », en solo, et « De Profundis », à deux voix. L'exécution revêtit un cachet de piété qui témoignait du sentiment dont les chanteurs étaient pénétrés.

Nous renouvelons aux dignes parents et à toute la respectable famille de M. Paul Tison l'expression de nos sincères condoléances et recommandons de nouveau son âme aux prières des amis et de tous les lecteurs de la « Croix du Nord ».

Choses et autres

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Depuis quelque temps, l'Académie Française fait une extraordinaire consommation de candidats.

Jeudi dernier, en une seule séance, elle en a absorbé trois !

On peut dire que, même chez les Immortels... les morts vont vite...

Ne seraient-ils pas poussés — la vanité est si puissante aujourd'hui ! — par le désir d'entendre, dans l'autre monde, les échos des éloges qui leur seront adressés ?

Ainsi, du moins, le pensait un spirituel chroniqueur de notre temps, qui prêtait à un académicien ces dernières paroles :

— Il faut, disait l'académicien mourant à son épouse, demain sa veuve, il faut que vous me trouviez un successeur qui parle de moi comme j'espère que le fera la postérité. ... Surtout, qu'il ne parle pas trop de mes livres de jeunesse ; c'est une manie qu'ont tous les récipiendaires d'insister sur les productions les plus faibles de ceux qu'ils remplacent.

— J'y veillerai.

— Dites bien aussi à mon successeur que je ne veux pas qu'il établisse de parallèle entre un autre écrivain et moi : c'est encore une manie absurde. (Réfléchissant) Pourtant, je veux bien avec Homère et Bossuet, mais c'est tout.

— J'insisterai là-dessus.

Dans le récit que donnaient les journaux de l'élection dernière, un point m'a laissé perplexe. Il paraît que M. Henri Poincaré était défendu par M. Freycinet. Il y a pourtant un vieux règlement qui décide, entre autres choses, que chaque membre, au moment du vote, déclarera n'avoir jamais promis sa voix à personne.

O pauvre Richelieu ! comme tu serais dépaysé en notre XXe siècle ! et comme cet article de ton vénérable règlement doit te peser sur la conscience ! A l'heure actuelle, quand M. le Directeur de l'Académie interpelle successivement tous les membres, tous les membres, successivement, font un petit mensonge...

O pauvre cardinal !

Mais... ô bienheureux tailleurs !

Trois candidats à habiller... coût : plus de deux mille francs !

Comptez plutôt :

Habit avec broderies	500 fr.
Gilet de drap blanc	25 »
Pantalon à bandes	70 »
Chapeau à plumes	55 »
Boîte à chapeau	4 »
Epée	35 »
Porte-épée	5 »
Au total, pour un seul académicien	694 fr. !

Comprenez-vous pourquoi les académiciens n'aiment pas à revêtir l'habit vert ? En dehors des enterrements, des inaugurations officielles, l'habit reste dans la garderobe. Il faut bien être économe !

Il est vrai que vous touchez une somme annuelle de 1.500 francs, à titre d'indemnité et de droit de présence. Certes, la somme n'est pas extraordinaire, mais remarquez bien que votre travail ne le sera pas davantage. Tous les jeudis, où vous ne trouverez rien de mieux à faire, vous irez, de deux heures et demie à quatre heures et demie, rêver au sens exact de quelque mot nouveau à introduire dans le Dictionnaire. Lorsque, au bout de quelque trente ans, le sens commencera enfin à vous apparaître, ce sera un signe certain que la mort va bientôt venir, non pas vous frapper, puisque vous êtes immortel, — mais vous permettre de continuer paisiblement votre léthargique sommeil...

L. MOKRI.

Au Maroc

LES INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE

Paris, 8. — Le ministre de la guerre, qui a pu apprécier les services rendus au Maroc et en Algérie par les dames infirmières de la Croix-Rouge, vient de faire appel une fois encore à leur dévouement, et, à cet appel, la Croix-Rouge a répondu immédiatement.

C'est aujourd'hui dimanche, au Val-de-Grâce et dans les hôpitaux militaires St-Martin de Vincennes et de Versailles, que les dames infirmières prennent un nouveau service, en attendant que soit constitué le corps régulier d'infirmiers et infirmières militaires en formation.

LE GÉNÉRAL D'AMADE MODIFIERAIT SA TACTIQUE

Tanger, 8. — On télégraphie de Casablanca, 5, à l' « Echo de Paris » :

Les dernières opérations dans la région donneraient à entendre que le général d'Amade a opéré un changement dans sa tactique, qui lui fut sans doute inspiré par les derniers contacts avec les forces des Medakra et des Mzab.

C'est ainsi qu'il réunit toutes ses colonnes à Ber-Rechid. Après avoir pris, le 3, quelques heures de répit, le 4 au matin, celles-ci se remettaient en marche pour venir camper, le soir même, au gué de Bou-Rachid, sur l'oued Mellah. La colonne de Bouznika seule recevait l'ordre de continuer sa route pour accompagner un convoi jusqu'à Fedalah et de revenir aussitôt rejoindre le corps d'armée.

C'est donc à la tête des quatre colonnes du Tirs, du littoral, de Bouznika et de Ber-Rechid que le général d'Amade se propose de faire des incursions successives sur le territoire des Medakra pour en anéantir les centres principaux, foyers connus de résistance.

Les énormes fatigues qu'elles ont éprouvées, il est juste de le dire à leur louange, n'ont diminué en rien l'ardeur et l'entrain des troupes. Les efforts de ces braves gens tiennent du merveilleux, et c'est une raison, pour ceux qui assistent à leurs prouesses, de souhaiter ardemment voir arriver les renforts annoncés.

MOUVEMENTS DE NAVIRES A ORAN

Oran, 8. — Le transport « Vinh-Long » a quitté Oran dans l'après-midi, allant à Toulon où il passera au bassin.

Le vapeur « Gironde » partira lundi d'Oran pour Casablanca, après avoir embarqué un escadron du 6e chasseurs d'Afrique, à l'effectif de 100 sabres. A son retour la « Gironde » partira pour Dakar.

C'est le vapeur « Caramanie », actuellement à Oran, qui ira à Bizerte prendre les troupes à destination de Casablanca. Le « Caramanie » fera escale à Philippeville où il prendra un bataillon du 3e tirailleurs sous le commandement du commandant Godchaux, ainsi que 150 hommes empruntés à la garnison de Constantine.

LE DÉPART D'EL MOKRI

El Mokri, ministre des Finances du Maroc, accompagné de l'interprète de la légation française au Maroc, a quitté Paris dimanche matin. L'envoyé d'Abd-el-Aziz a pris le rapide de 10 h. 1/4 pour Toulouse, d'où il partira à Tanger.

L'Incident de Verdun

LE PRÉFET SERA CONTENT

Verdun, 8. — On se souvient de l'incident qui s'est produit à Verdun, entre M. Aubert, préfet de la Meuse, et des officiers de la garnison, incident que nous avons relaté, il y a quelques jours. Voici à quoi, d'après l'enquête, se réduisent les faits :

Vendredi dernier, deux groupes d'officiers du 19e bataillon de chasseurs revenaient de la gare, où ils avaient accompagné le corps d'un chasseur décédé à l'hôpital. En rentrant en ville, près de la porte Saint-Paul, ils rencontrèrent M. Aubert, préfet de la Meuse, accompagné de M. Slingsby, conseiller de préfecture. Un peu en arrière, marchaient M. Peytral, sous-préfet de Verdun, et plusieurs autres personnes. Les officiers, contrairement au décret sur les préséances, ne saluèrent pas le préfet, qui était en uniforme, portant la capote réglementaire et le képi. M. Aubert ne pouvait croire à une intention volontairement blessante de la part des officiers.

Il paraît aujourd'hui établi qu'il y eut un oubli regrettable des officiers, mais pas autre chose. En effet, dès qu'ils ont été mis au courant de l'incident, les officiers demandèrent spontanément à leur chef d'aller présenter leurs excuses au préfet, et deux capitaines se rendirent dans la soirée à la sous-préfecture, espérant y rencontrer M. Aubert, qui était parti.

Dans ces conditions, le commandant du 19e bataillon a transmis par écrit au préfet de la Meuse les excuses de ses officiers.

Ajoutons que le général gouverneur de Verdun vient, par décision en date d'avant-hier, de rappeler les militaires de la garnison à l'observation du décret du 20 juin 1907, sur les préséances.

ENCORE LES ATTACHÉS DE CABINET

M. Mandel écrit à plusieurs journaux

Paris, 8. — M. Georges Mandel a adressé, hier soir, la lettre suivante, à plusieurs journaux qui l'avaient mis en cause :

« Monsieur le directeur,

« Dans un article anonyme, inexact et tendancieux, vous prétendez qu'au cours de l'incident de vendredi, au Palais-Bourbon ,M. Berteaux m'aurait personnellement reproché mon attitude dans l'affaire dite « des deux attachés ».Cette affirmation est contraire à la vérité.

« Il ne s'est jamais trouvé aucun parlementaire pour m'adresser une observation quelconque à ce sujet.

« Je dois, du reste, ajouter que, dès que la mesure prise à l'égard de MM. Favre et Jérôme Lévy fut connue, je suis allé trouver M. le Président de la Chambre, je l'ai mis au courant de ce qui s'était passé et je lui ai dit que j'étais prêt, s'il voulait bien me faire l'honneur de servir d'arbitre à fournir des explications à tout député qui en solliciterait. Mais il ne s'en est trouvé aucun dans ce cas.

« Il n'était donc pas besoin, monsieur le *directeur de m'honorer d'articles injurieux* qui ne sauraient donner le change sur certaines pratiques passées.

« Veuillez agréer, etc.

« Georges MANDEL. »

LA LETTRE DE GUILLAUME II

Ce qu'elle contiendrait.— Une conséquence possible

Vienne, 8. — La « Zeit » communique le contenu de la lettre impériale à lord Tweedmouth.

La lettre a été écrite le 18 février.

L'empereur s'est borné à faire remarquer que l'augmentation de la flotte allemande n'était pas dirigée contre l'Angleterre, mais nécessitée par des motifs techniques tirés de la vétusté des vaisseaux de ligne à remplacer.

L'empereur voulait ainsi empêcher qu'on prît prétexte de l'augmentation de la flotte allemande pour affaiblir l'amitié récente de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Londres, 8. — Beaucoup de gens considèrent la démission de lord Tweedmouth comme imminente.

INCENDIES CRIMINELS A BERLIN

Trois nouveaux commencements d'incendie se sont produits à Berlin, tous dus à la malveillance.

Ces incendies, qui ont eu lieu au numéro 205 de la Greifswalderstrasse, au numéro 106 de la Soldinerstrasse et au numéro 107 de la Marienburgerstrasse, n'ont pas causé de trop grands dégâts ,mais l'inquiétude des propriétaires et du public berlinois a considérablement augmenté, d'autant plus que la police n'a pas réussi à découvrir la moindre trace des incendiaires.

Enfin, ce qui démontre bien combien la nervosité des Berlinois est grande, c'est que les pompiers ont été appelés pendant la nuit dernière près de quinze fois sans que l'on sût au juste où le feu avait éclaté.

VOIR PLUS LOIN :

les Dépêches de la Nuit

LILLE

Cercle L'Avenir du Nord. — La réunion mensuelle aura lieu mardi prochain, à 8 heures et demie du soir.

Ordre du jour : Remise de cartes aux membres du Cercle ; Concours de « zanzi ».

L'Ecole régionale d'Architecture continue la série de ses succès.

Voici les résultats des derniers concours auxquels ont pris part les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et des autres Ecoles régionales d'architecture.

Dans le concours d'architecture : MM. Codvelle et Derégnaucourt viennent d'obtenir une deuxième mention.

Dans le concours d'éléments analytiques, M. Bonte a obtenu une deuxième mention.

Enfin dans le concours d'esquisse : esquisse architecture, une deuxième mention vient d'être attribuée à MM. Favier et Derégnaucourt.

Chronique Musicale

CONCERTS POPULAIRES

Nous entendions dimanche, à l'Hippodrome Lillois, une des meilleures cantatrices de notre Académie Nationale de Musique, Mlle Lucienne Bréval. Le public lui a fait un accueil sympathique qui a grandi rapidement jusqu'à l'enthousiasme. Elle s'est imposée surtout par la puissance d'une interprétation généreuse et sincère; nous avons cru remarquer que nos brumes du Nord voilaient parfois son admirable organe. Elle a détaillé avec une souplesse étonnante, avec une élégance suprême, le monologue du deuxième acte d'Armide, si difficile à traduire sous son apparence de classique simplicité. Elle a su mettre une note très personnelle dans l'air de Marguerite de la Damnation de Faust, que chaque hiver nous ramène, mais que toujours on écoute avec plaisir; elle y a été très pathétique et très vibrante, accompagnée d'ailleurs avec beaucoup d'émotion par M. Pamart, sur le cor anglais.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter ici, et n'avoir rien à dire de l'orchestre; il atteint d'ordinaire une honnête médiocrité, mais il a été cette fois au-dessous de cette réputation même. Question de travail évidemment !...

La direction précise de M. Cortot a permis de saisir les accentuations rythmiques, les oppositions de nuances, les mille inflexions d'une interprétation chaude et colorée... Il lui a été impossible de les obtenir d'un orchestre glacé, inconsistant, imprécis. C'est ainsi que nous avons eu une exécution terne, oh combien terne, d'une admirable symphonie de Schumann, toute ruisselante de lumière et de vie, avec sa délicieuse romance, si gentiment mélancolique ,son scherzo au rythme énergique et sonore, son final dont les enlacements capricieux, les arabesques délicates débordent de tendresse et de poésie....

Les reconstitutions de musique ancienne sont toujours extrêmement périlleuses d'exécution et difficiles à mettre au point. Celle d'Orféo, du vieux maître italien Monteverde, n'a point eu l'heur de faire briller les cuivres qui se sont parfois égaré dans le domaine des illicites dissonances. Pour terminer, l'exécution « intégrale » du Songe d'une Nuit d'Eté. Pourquoi intégrale ? A vrai dire nous nous serions bien contenté des trois morceaux qu'on choisit habituellement, le Scherzo, si finement écrit et dont M. Colonne nous donnait, il y a deux ans, une exécution très précise et très fouillée, le Nocturne, dont la mélodie confiée au cor épand largement ses sonorités mystérieuses et caressantes, la Marche Nuptiale parce que... fort connue et pouvant clôturer honorablement un concert. On nous a imposé en sus, un intermezzo et une ouverture qui n'en finissait pas. Mais n'en disons rien... de peur d'en dire du mal...

A. M.

Le monument André. — MM. Liégart, 1 fr.; H. Labis, 1 fr.; Danette, 1 fr.; H. Lemaire, 3 f.; A. Tesmoingt, 5 fr.; Duboquet, 1 fr.; V. Deplanck, 5 fr.; Genevrier, 2 fr.; Detroy, 2 fr.; Bichoffe, 1 fr.; Frère, 1 fr.; Delamonica, 1 fr.; Fresnoy, 1 fr.; Geeraert, 5 fr.; Jonckeere, 2 fr.; Herlicq, 2 fr.; Ackam, 1 fr.; Delcourt, 1 fr.; Rémy, 1 fr.; Poulet, 1 fr.; Chautry, 2 fr.; Lenglart, 1 fr.; Maes, 2 fr.; Bisrou, 1 fr.; Mme Coin, 1 fr.; MM. Godefroy, 0,50; Merlevede, 0,50; Mlle Toussaint, 0,50; MM. Potard, 0,50; Fichelle, 0,50; Ghemar, 0,50; Mlle Henriette Sonneville, 0,50; MM. Allart, 0,50; Duquennoy, 0,50; Leborgne, 0,50; Marguerit, 0,50; Dekeirogieten, 0,50; Thomassin, 0,50; le chanoine Dewaulle, 3 fr.; le Crédit du Nord, 5 fr.; MM. Heymen, 1 fr.; E. Renaux, 2 fr.; Dubois et Goudin, 1 fr.; L. Montagne, 2 fr.; Derachinois, 1 fr.; Mlles Marquant, 2 fr.; MM. Darquier, 1 fr.; Liévens, 1 f.; Fritz, 2 fr.; Delmas-Bart, 2 fr.; Bulins, 1 fr.; Mme Caf Meyer, 2 fr.; M. F. Crépin, 2 fr.; Mlles Charles, 2 fr.; Mme Delfosse, 2 fr.; MM. Botti, 0,50; Tyboezinski, 0,50; Demarcq, 0,50; Vandenbergh, 0,50; Degryse, 0,50; Berton, 0,50; diverses souscriptions et anonymes, 18 fr. 20. — Total à ce jour : 8.312 f. 80. — Liste de souscription n° 53. — Anonyme 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Anonyme, 1fr. Pollet, 0,50. — Mlle Metz, 0,50. — Delebecq, 1 fr. — Anonyme, 5 fr. — P. Corset, 2 fr. — Glorian, 1 fr. — Bracquart, 1 fr. — G. Vandaele, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — A. Louvois, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Meunier, 1 fr. — Jules Cousin, 1 fr. — Souscriptions diverses de 0,25 et 0,50c., 2 fr. — Deloffre, 0,50. — Cordonnier, 1 fr. — Ammeux, 1 fr.— Pilatte, 1 fr. — Biarez, 2 fr. — Cocheteux-Welcomme, 2 fr. — Edouard Mahé, 1 fr. — V. Couttenier, 5 fr. Souscriptions à 0,50 c., 3 fr. — Souscriptions de 0,25 à 0,50 c., 7 fr. 75. — Derez, 1 fr. — Santenaire, 1 fr. — Debacker, 1 fr. — Dupont, 1 fr. 50. — Defaux, 2 fr. — H. Comerre, 1 fr. — Dutriez, 0,50. — Goudin, 0,50. — Dupont, 0,50. — Liévin, 0,50. — Capelle, 0,50. — Marissiaux, 0,50. — Bourgeois, 0,50. — Bonnier, 0,50. — Vangrenynge, 0,50. — Anonymes, 7 fr. 50. — La Société des Anciens Militaires de l'armée de mer et coloniale, 5 fr. — Callant, 2 fr. — Pourrez, 2 fr. — Meurin, 1 fr. — Pocquet, 2 fr. — Hourdequin, 1 fr. — Leignel, 1 fr. — Thévenot, 1 fr. — Rougée, 1 fr. — Rougée et Vincent, 3 fr. — Pruvost, 0,50. — Pauriche, 0,50. — Teffri, 0,50. — Duhamel, 0,50. — Blaise, 0,50. — Leignel, 0,50. — Liégen, 0,50. — Paurrez, 0,50. — Papin, 1 fr. — Illisible, 0,50. — Bonte, 0,50. Bouchez frères, 0,50. — Léon, 0,25. — Total : 88 fr. 50.

Total des précédentes listes : 8.312 fr. 90.

Total à ce jour : 8.401 fr. 40.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 39, rue Basse, et à la Caisse de l'imprimerie Danel, 93, rue Nationale.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

FEUILLETON N° 2

Honneur pour Honneur

par Marie STÉPHANE

Et fiers à juste titre qu'ils avaient la conscience de mériter, voyant chaque année leur commerce fructifier, les jeunes gens, heureux de l'aisance relative acquise par leur travail, entrevoyaient parfois dans un lointain avenir le jour où, leurs enfants étant convenablement établis, ils pourraient songer pour eux-mêmes à la douceur du repos pour l'automne de leur vie.

Aujourd'hui, ces riants projets étaient à vau-l'eau, tout était à recommencer ; trop heureux si, pour solder la dette d'un autre, devenue la leur par cette signature imprudemment donnée, dette grossie des traites que depuis cette époque ils n'avaient pu régulièrement payer, les marchandises chèrement achetées et cédées à vil prix dans cette vente forcée suffisaient à couvrir leur passif.

Les enfants couchés, Yvonne, un ouvrage de couture à la main, était revenue s'asseoir près de son mari qui, absorbé de nouveau et penché sur ses livres, additionnait avec une tenacité douloureuse le total des ventes faites dans la journée avec celui des jours précédents, espérant toujours que le chiffre des recettes couvrirait enfin le montant des traites impayées dont il compulsait fiévreusement les factures.

La plume lui tomba des mains, et avec l'accent d'un profond découragement, il répondit à la muette interrogation de la jeune femme :

— Ma pauvre amie, malgré le sacrifice de tout ce que nous possédons, nous aurons certainement un déficit de plusieurs milliers de francs. N'est-ce pas trop cruel ?

Yvonne prit des mains de son mari le livre de compte, elle recommença minutieusement les additions et autres opérations qu'il venait de faire, et soudain son visage s'éclaira.

— Mais, mon cher Pierre, je vois une différence de vingt mille francs à peine ; il nous est dû au moins cela, peut-être plus, dit-elle. Et je commence à espérer que nous pourrons, même en soldant intégralement toutes nos dettes, conserver le matériel indispensable pour continuer ton travail, et racheter en partie notre cher mobilier, auquel reste attaché pour nous le souvenir de tant de jours heureux.

Il hocha la tête avec un geste négatif et, avec ce pli amer au coin de la bouche qui donnait à son visage une si sombre expression, il répliqua :

—Tu oublies donc, Yvonne, qu'il est trop souvent vrai qu'un malheur n'arrive jamais seul. Conserverais-tu le vain espoir que les héritiers de L.... qui, après s'être enfui avec le collier de cinq mille francs qu'il m'avait commandé, s'est brûlé la cervelle, soldent enfin la dette de ce misérable ? Ce serait une grosse illusion. Nous n'avons pas été les seuls perdants. Et lors même que ce crédit nous rentrerait, tu ne songes pas aux frais de toutes sortes qui, à eux seuls, vont considérablement augmenter notre passif et diminuer sensiblement le tant pour cent que nous pourrons donner aux créanciers.

Elle ne semblait pas convaincue.

— Eh bien !s'il le faut, nous sacrifierons tout, et nous pourrons encore lever la tête. C'est une grosse épreuve qui nous arrive assurément ; mais que veux-tu, mon pauvre ami, il n'y a en rien de notre faute. Nous sommes jeunes, grâce à Dieu, nous avons de la santé, nous travaillerons et nous nous relèverons, je l'espère. Tous les créanciers n'auront pas la dureté de notre propriétaire, j'en ai la certitude. Avec un peu de temps nous parviendrons à nous libérer, et les honnêtes gens ne nous estimeront pas moins parce que nous avons été malheureux... Crois-moi, Pierre, ne nous laissons pas décourager ; ce malheur serait pour nous bien plus grand encore que le premier. Nous connaîtrons de nouveau des jours heureux, j'en ai l'invincible espérance. Dieu n'abandonne jamais ceux qui s'abandonnent à Lui.

— Je le sais, Yvonne. Et si je pouvais souffrir seul, je ne me plaindrais pas autant. Mais te voir, toi et nos chers petits, endurer les privations sans nombre qu'il nous va falloir subir, c'est trop cruel ! Je crains de ne pas savoir m'y résigner.

— Ne t'inquiète pas ainsi pour nous, mon ami, je t'en prie, reprit-elle avec un accent de profonde tristesse. N'eussions-nous pas été mille fois plus cruellement éprouvés encore, si la mort avait frappé l'un de nous ?... Je t'assure que cette pensée me rend notre épreuve bien moins sensible ! ajouta-t-elle en frissonnant et se pressant affectueusement auprès de son mari : « Plaie d'argent n'est pas mortelle », a-t-on dit très justement. Avec le temps et du courage, on arrive à vaincre bien des difficultés.

— Je voudrais te croire, mais l'avenir m'apparaît désormais si sombre, si fermé, que je ne puis me défendre des plus noirs pressentiments. Si au moins, en sacrifiant tout, nous pouvions ne plus rien devoir ; mais cela ne sera pas. Et ces dettes, Yvonne, oh ! ces dettes ! quelle obsession, cela me tue !

II

Le jour vint où, la vente terminée, Pierre Lenorcy et sa famille durent quitter le gracieux nid qui, pendant plus de dix années, avait abrité leurs joies et leurs souffrances.

Ils avaient pleuré entre ces murs, il est vrai, lorsque les petits anges qui n'avaient fait, pour ainsi dire, que passer parmi eux, les avaient quittés pour un monde meilleur. Mais là, surtout, ils s'étaient aimés, ils avaient travaillé, et en définitive, ils avaient passé leurs plus heureux jours. Aussi, au moment de franchir pour la dernière fois le seuil de cette demeure, Yvonne sentait comme un nouveau déchirement se faire en elle.

En dépit des sacrifices qu'ils s'étaient imposés, en se séparant de beaucoup d'objets très chers, par le souvenir qui s'y attachait, pour ne conserver que ce qui leur était rigoureusement nécessaire, le produit de la vente n'avait pas donné le chiffre espéré. Il restait encore une différence de plusieurs milliers de francs, et avant de songer à l'amortissement de cette dette, il fallait vivre et faire vivre leurs enfants, faire en sorte que les chers petits ne souffrissent pas trop du changement de situation.

Oh ! là surtout était le sacrifice pour ces cœurs tendres !.

Aussi combien, d'accord tous les deux, Pierre et Yvonne s'ingénièrent-ils pour que les privations excessives qu'ils durent s'imposer, fussent écartées de leurs jeunes enfants.

Les jours s'écoulaient, les semaines succédaient aux semaines, les mois aux mois, et le travail tant espéré, si consciencieusement cherché, ne venait toujours pas.

Cependant, surmontant sa timidité naturelle et foulant aux pieds sa fierté, Pierre avait été lui-même déposer sa carte chez bon nombre de ses anciens clients.

Ceux-ci la regardaient.

— Lenorcy, bijoutier !... Il travaillait bien cet homme, son ouvrage était soigneusement fait. Il a été malheureux, il mérite d'être aidé, le pauvre !... Dites-lui que nous prenons note de sa nouvelle adresse, nous irons le trouver aussitôt que nous aurons besoin de lui, disaient les bienveillants.

Mais leur compassion s'arrêtait là. Cette adresse, comme beaucoup d'autres sans doute, était jetée au fond d'un tiroir ou d'une corbeille à papier. On n'y pensait plus. Et nul ne semblait se douter qu'en attendant le travail promis, le travail sauveur, la misère s'installait et augmentait de jour en jour au foyer des Lenorcy.

Le produit de quelques broderies confiées à l'habileté d'Yvonne par un marchand d'ouvrages pour dames, le travail aussi peu rémunéré de copiste que Pierre avait, après beaucoup de démarches, obtenu d'un grand éditeur de musique, suffisaient mal aux dépenses indispensables à la vie de chaque jour et ne permettaient guère de renouveler les vêtements usés et les chaussures trop petites des enfants.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.